

27.08.2025 – 09:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs, enquête trimestrielle T2 2025: La pénurie de logements perdure

Zurich (ots) -

Marqué par un recul du génie civil, le chiffre d'affaires a baissé de 3,5% au deuxième trimestre 2025 par rapport à l'année précédente. La construction de logements a connu une évolution positive, mais qui ne suffit pas pour mettre fin à la pénurie de logements. La baisse des demandes de construction de logements laisse de plus augurer une fin précoce, dès le second semestre 2026, de la reprise.

La pénurie de logements perdure

La construction de logements donne actuellement de légères impulsions, mais elles ne suffisent pas à résoudre les problèmes existants. La construction de logements a enregistré une hausse de 9% au second trimestre 2025. Les quelque 22 000 nouveaux logements ainsi créés au cours du premier semestre ont dépassé les attentes de la SSE. Pour l'ensemble de l'année, nous tablons sur 44 000 nouveaux logements, ce qui signifie que l'objectif de 50 000 par an n'est pas atteint, et de loin. De plus, la baisse du nombre de demandes de logements (-8%) indique que cette évolution ne va pas durer. Dès le second semestre 2026, l'activité de construction pourrait à nouveau décroître, ce qui ne permettra pas de résoudre le problème de la pénurie de logements. Dans le canton de Zurich, par exemple, le taux de vacance est désormais retombé à 0,48%, alors qu'il s'élevait quasiment au double il y a cinq ans.

La SSE se bat pour accélérer les constructions

Divers obstacles doivent être levés afin d'accélérer la construction de logements, notamment dans les zones urbaines. La révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit est une première étape importante. Pendant la procédure de consultation en cours, la Société Suisse des Entrepreneurs appelle à ne pas imposer une nouvelle fois à la construction de logements, dans les zones exposées au bruit, des restrictions plus sévères que celles prévues par la loi sur la protection de l'environnement assouplie à l'automne 2024. Deuxièmement, le nombre de recours abusifs contre les projets de construction doit être réduit. Actuellement, diverses interventions politiques envisagent à cet effet une forme de participation aux frais. Troisièmement, l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) et le recours à celui-ci servent trop souvent de prétexte pour empêcher la construction de logements.

Ralentissement temporaire du génie civil

Le génie civil a enregistré une baisse de 13,5% par rapport au deuxième trimestre 2024. Le génie civil public a affiché des signes de faiblesse au premier semestre. Les carnets de commande sont toujours bien remplis, mais ces derniers temps, les nouvelles commandes se font ici aussi plus rares. Les perspectives pour les prochains trimestres se sont donc assombries par rapport à la dernière prévision de l'indice de la construction. Du fait de la croissance démographique, les besoins en infrastructures restent élevés. La loi sur l'aménagement du territoire, la situation tendue au niveau du budget de l'État, les recours et les problèmes techniques peuvent toutefois freiner temporairement cette dynamique. C'est la raison pour laquelle le chiffre d'affaires du génie civil public est soumis à des variations plus importantes que la construction de logements, par exemple. Le chiffre d'affaires peut ainsi enregistrer brusquement un fort recul pendant plusieurs trimestres de suite.

Au niveau politique, le Conseil fédéral a annoncé qu'il allait réduire de 300 millions de francs par an au total les moyens affectés au fonds pour la construction routière et ferroviaire. La SSE s'élève contre ces coupes. Le moment est en effet mal choisi: l'évaluation "Transports '45", réalisée par l'EPF de Zurich et attendue pour l'automne, doit montrer quels sont les projets d'infrastructure prioritaires. La SSE s'engagera en vue d'une coordination judicieuse de la route, du rail et de l'agglomération.

Informations complémentaires

[Résultats](#)

[Données détaillées sur la conjoncture de la construction](#)

[Indice de la construction](#)

Contact:

Pascal Gysel, porte-parole SSE Tél. 058 360 77 06, pascal.gysel@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100934266> abgerufen werden.